



Paris, le 31 janvier 2024

Réforme de la facture électronique pour les entreprises CIC, et Euro-Information, tiers de confiance pour la facture électronique des professionnels et entreprises

Alors que toutes les entreprises auront l'obligation de passer intégralement à la facture électronique d'ici au 1^{er} septembre 2027, Euro-Information, partenaire technologique du CIC, annonce avoir déposé sa candidature en qualité de Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP) auprès de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

CIC, banque de référence des entreprises et professionnels, ambitionne de leur permettre d'actionner ce levier de compétitivité. À terme, cette solution viendra compléter la gamme de services de gestion des factures déjà proposés (réception, émission, paiement et financement) par le réseau du CIC, banquier d'une entreprise sur trois.

« CIC est candidat pour devenir un acteur majeur de la facture électronique. Avec la plateforme d'Euro-Information, notre partenaire technologique, les professionnels et entreprises pourront envisager sereinement cet important chantier de modernisation et se concentrer sur ce qu'elles savent faire mieux que quiconque : créer de la valeur et des emplois. » déclare Daniel Baal, président de CIC.

CIC, candidat pour devenir le partenaire des entreprises pour leurs factures électroniques

La facture électronique est la version numérique de la facture au format papier ou PDF. Émise, transmise et stockée par les entreprises via une plateforme numérique (le Portail Public de Facturation (PPF) ou une PDP). Cette innovation offre de nombreux gains pour ces structures, quelle que soit leur taille (grandes entreprises, ETI, PME, TPE, microentreprises).

En plus de réduire les coûts de traitement des factures et de minimiser le risque d'erreur, la facture électronique facilite le pilotage de l'entreprise et de sa trésorerie. Ses choix économiques et sa gestion des délais de paiement peuvent ainsi être optimisés grâce au suivi de l'activité en temps réel, le tout en minimisant son empreinte écologique.

Euro-Information, la filiale technologique du groupe bancaire le plus sûr d'Europe

Alors que l'administration des finances publiques dévoilera prochainement la liste des établissements qui disposeront du référencement PDP, la plateforme Euro-Information dispose de sérieux arguments pour répondre aux besoins des entreprises.

Euro-Information s'appuie sur des fondations solides. L'expertise de ses 4 000 collaborateurs qui gèrent déjà plus de 128 milliards de transactions informatiques financières chaque année. Mais également, le savoir-faire d'une entité précurseur dans le déploiement à l'échelle industrielle au sein de la banque des technologies de pointe, notamment l'intelligence artificielle dès 2016.

Dernier atout de taille d'Euro-Information, en tant que filiale technologique de l'un des groupes bancaires les mieux capitalisés d'Europe, la sécurité des données des entreprises est maximale. Elles sont traitées et stockées sur son cloud privé propriétaire situé exclusivement en France avec une architecture informatique robuste et en redondance.

La facturation électronique, un chantier d'envergure à anticiper pour les dirigeants

Les dirigeants des entreprises ont tout intérêt à se préparer dès aujourd'hui aux changements organisationnels qui ne manqueront pas de bousculer leur structure avec le chantier de la facture électronique.

Pour les clients des banques régionales du CIC, cette transition sera facilitée s'ils adoptent la solution de dématérialisation des factures au plus vite. Cette dernière est intégrée à la gamme des services dont les entreprises bénéficient déjà via leurs contrats de Banque à Distance, notamment pour l'émission, la réception, le paiement et le financement de leurs factures classiques.

Calendrier de la réforme de la facture électronique

À compter du 1^{er} septembre 2026, toutes les entreprises seront tenues de pouvoir recevoir des factures électroniques. À l'inverse, l'obligation d'émettre ces documents de façon dématérialisée sera progressivement généralisée. Elle s'appliquera à cette date pour les grandes entreprises et les ETI, puis dès le 1^{er} septembre 2027 pour les TPE/PME et les microentreprises.

Contact presse

CIC : Aziz RIDOUAN - 06 01 10 31 69 - aziz.ridouan@cic.fr

Direction des relations presse et de la communication corporate - 01 53 48 26 00 - compresse@cic.fr

À propos d'Euro-Information

Euro-Information est la Filiale Technologique du Crédit Mutuel. Euro-Information gère les Systèmes d'Information de 16 fédérations du groupe Crédit Mutuel, ainsi que ceux du CIC et de l'ensemble des filiales exerçant des métiers financiers, d'assurances, d'immobilier, de crédits à la consommation, de banque privée, de financement, de téléphonie et technologiques.

Avec près plus de 4 000 collaborateurs, Euro-Information propose aux salariés et aux clients de la banque une technologie de pointe, assortie d'un haut niveau de sécurité et de protection des données personnelles. Euro-Information maîtrise en interne l'ensemble des technologies et réalise les développements nécessaires aux entités du groupe Crédit Mutuel.

Plus d'informations sur e-i.com

À propos du CIC

Banque de premier plan en France et à l'international, le CIC met à la disposition de près de 5,6 millions de clients un réseau français de près de 1 800 agences et 20 000 collaborateurs ainsi que des relais internationaux dans 35 pays. Pour répondre aux besoins de tous les acteurs économiques et construire au quotidien une offre toujours performante, il conjugue les métiers de la finance, de l'assurance, de la téléphonie et des services technologiques de pointe à une grande solidité financière confortée par celle de sa maison-mère, Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Plus d'informations sur cic.fr